

La brebis égarée



Lu par Raphaël Sarlin-Joly



Évangile selon saint Matthieu chapitre 18, versets 12-18

12 Quel est votre avis ? Si un homme possède cent brebis et que l'une d'entre elles s'égare, ne va-t-il pas laisser les quatre-vingt-dix-neuf autres dans la montagne pour partir à la recherche de la brebis égarée ?

13 Et, s'il arrive à la retrouver, amen, je vous le dis : il se réjouit pour elle plus que pour les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées.

14 Ainsi, votre Père qui est aux cieux ne veut pas qu'un seul de ces petits soit perdu.

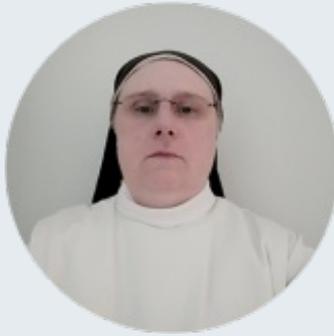
15 Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère.

16 S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins.

17 S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain.

18 Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

Méditation



Soeur Sandrine Letrou

La brebis, le berger et son chien

Après le pardon et le scandale, Jésus s'arrête à celui qui s'est coupé de la communauté. Il raconte l'histoire d'un drôle de berger laissant en plan tout son troupeau pour aller chercher une brebis perdue. Rassurez-vous, la brebis n'est pas complètement perdue. Elle s'est juste égarée. Voyez avec quel empressement le berger va à sa recherche, laissant tout, jusqu'à ce qu'il la retrouve. Le salut n'attend pas et la miséricorde de Dieu est persévérante.

Après avoir raconté cette parabole, Jésus insiste surtout sur notre coresponsabilité face aux risques encourus par celui qui s'égare. Encore aujourd'hui, Dieu n'est pas le seul à partir à la recherche de l'égaré, la communauté aussi. Jésus nous invite à la correction fraternelle par un processus en trois étapes.

Tout d'abord, le dialogue permettant de garder sauf l'honneur de l'autre. Si cela ne suffit pas, la démarche communautaire, soutenue par un cadre juridique, s'impose. Enfin, si aucune conversion ne se réalise, l'Église et ses responsables prendront une décision. Pour la juriste que je suis, cela ressemblerait à un procès.

Mais la correction fraternelle est avant tout un signe d'amour et de charité envers les autres. Spécialement envers celui qui s'est éloigné. Accepter de rencontrer l'égaré, dialoguer avec ce frère qui s'éloigne de la communauté par son péché, c'est lui proposer une véritable planche de salut.

À Noël, le Christ s'est fait l'un de nous pour aller chercher les plus petits afin qu'aucun ne se perde. Accepterons-nous de devenir comme ces chiens de berger qui aident le pasteur à garder ses brebis unies ?